

**Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
de Danse, Musique et
Théâtre de Limeil-Brévannes**



Accueil Administration

Du **lundi au vendredi** de **10h à 13h** et de **14h à 18h**
Le **samedi** de **9h à 12h** et de **13h à 18h** (seulement Accueil)



Contact et coordonnées

23 rue Pasteur 94450 Limeil-Brévannes
01.41.94.31.70
cri.limeilbrevannes@gpsea.fr



Inscriptions

Du 26 mai au 21 juin 2026

Sur le site : <https://sudestavenir.fr>

Classes à Horaires Aménagés Musique : groupes scolaires
Pasteur – Soulié- Darc

Classes à Horaires Aménagés “Arts de la Scène” au collège
J.Korczak

**Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
de Danse, Musique et
Théâtre de Limeil-Brévannes**

Le C.R.I. de Limeil-Brévannes est un établissement d'enseignement artistique classé par le Ministère de la Culture, qui garantit la qualité des enseignements. Il propose l'apprentissage de la danse, de la musique et du théâtre, pour une pratique amateur et autonome de qualité. Les pratiques collectives sont au centre du projet.

Ses missions sont l'enseignement artistique spécialisé, l'éducation artistique et culturelle, l'animation de la vie culturelle locale et le soutien à la pratique amateur. Son activité est complétée par un studio d'enregistrement et de répétitions qui se situe à Boissy-Saint-Léger. L'équipe est composée d'environ 35 professeurs, de 5 agents administratifs et techniques et d'une directrice. Très fortement implanté localement dans des missions d'Education Artistique et Culturelle avec des Classes à Horaires Aménagées (groupe scolaire Pasteur, Soulié, Darc et collège J.Korczak), les effectifs avoisinent les 700 élèves inscrits.

Le C.R.I. fait partie des conservatoires de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir. Ainsi, les collaborations sont fréquentes entre conservatoires, permettant une complémentarité pédagogique et artistique sur tout le territoire. Le C.R.I est accessible à toutes et tous : enfants, adultes, personnes en situation de handicap, ...



POUR LES PLUS JEUNES Eveil à partir de 5 ans (entrée en Grande section de maternelle) :

- Tous Petits Pas d'Artistes : Initiation commune aux arts de la scène à partir de la Grande section de maternelle.
- Petits Pas d'Artistes : Initiation commune aux arts de la scène à partir du CP.

Avec des parcours de découverte danse - musique – théâtre

LA MUSIQUE à partir de 7 ans (CE1) :

- LE CURSUS (apprentissage par cycle) : Composé du cours de Formation Musicale, du Cours d'instrument et de la Pratique collective. Les 3 cours sont obligatoires.
- L'APPRENTISSAGE PAR LE COLLECTIF (2 cours) : 1 cours collectif d'instruments + 1 cours de pratique d'ensemble et de FM partagée

Disciplines enseignées

- Vents : hautbois, saxophone, flûte traversière, trompette, trombone, tuba
- Cordes : alto, violon, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare électrique, basse électrique, guitare jazz
- Claviers : piano, piano-jazz, claviers musiques actuelles (accompagnement)
- Percussions : classiques, percussions afro-cubaines, batterie musiques actuelles
- Chant musiques actuelles

Les ateliers de PRATIQUE COLLECTIVE (ouverts à tous, sous réserve de l'avis du professeur et de la composition de l'atelier)

- Ateliers chant chorale (à partir de 7 ans, adolescents, adultes)
- Ensembles à cordes, de cuivres, de percussions, flûte à bec,
- Musique de chambre (à partir du 2è cycle)
- Ateliers de Musiques Actuelles Amplifiées (Rock, variétés, Motown ...)
- Ateliers d'improvisation
- Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
- Ateliers de Musique Latine
- Harmonie et Harmonie au clavier
- Culture Musicale et Histoire de la Musique
- Atelier Percussif pour les pianistes/guitaristes
- Orchestre
- Piano

LA DANSE

LE CURSUS (apprentissage par cycle) :

- Danse classique
- Danse contemporaine

HORS-CURSUS :

- Eveil Danse (5ans)
- Initiation à la Danse (à partir de 6 ans + 7 ans)
- Danse Brésilienne (pour adultes)

LE THEÂTRE à partir de 7 ans

Approche du théâtre par le jeu et l'improvisation, pour aborder le répertoire jeunesse.

ATELIERS :

- Initiation 1 (7 à 9 ans, CE1, CE2)
- Initiation 2 (9 à 10 ans, CM1, CM2)

- Cycle Préparatoire (collégiens et éventuellement 1ere année de lycée)
- 1er Cycle (Lycéens et +)

Tarifs annuels des conservatoires et écoles de musique, de danse et d'art dramatique applicables au 1er septembre 2024

I. COTISATIONS

A. DROITS INDIVIDUELS D'INSCRIPTION déductibles et non remboursables 28 €

A partir de la 2ème activité, les tarifs dégressifs sont appliqués sur les montants les moins élevés

Réduction de 20% des frais de scolarité pour les membres des associations Musique de Créteil et Espérance Brévannaise sur présentation d'un document justifiant de l'appartenance à ces associations.

B. MUSIQUE ET DANSE

	Résidents GPSEA*			Résidents extérieurs GPSEA
	1er inscrit/ 1ère discipline	2ème inscrit/ 2ème discipline	A partir du 3ème inscrit/ 3ème activité	
Eveil initiation musique – Danse 7 ans - observation	131 €	106 €	92 €	388 €
1er cycle, 2ème cycle parcours personnalisés	221 €	177 €	155 €	658 €
3ème cycle	307 €	246 €	216 €	920 €
Cycle d'orientation professionnelle et perfectionnement	319 €	255 €	224 €	953 €
Pratique Collective sans pratique instrumentale individuelle	100 €			198 €

C. THÉÂTRE

	Résidents GPSEA*			Résidents extérieurs GPSEA
	1er inscrit/ 1ère discipline	2ème inscrit/ 2ème discipline	A partir du 3ème inscrit/ 3ème activité	
Théâtre 6 - 10 ans	131 €	106 €	92 €	388 €
Théâtre préparatoire	221 €	177 €	155 €	658 €
1er et 2è cycle et parcours personnalisés	307 €	246 €	216 €	919 €
3ème cycle	319 €	255 €	224 €	953 €
Cycle d'orientation professionnelle et perfectionnement	319 €	255 €	224 €	953 €

II. LOCATIONS

Forfait semestriel indivisible (1er semestre = de septembre à février / 2ème semestre = de mars à août)

Le principe du prêt à titre gratuit s'applique la 1ère année d'apprentissage dans les limites permises par les capacités des parcs instrumentaux des établissements.

Instruments dont le coût d'acquisition est inférieur à 450 €	Instruments dont le coût d'acquisition est égal ou supérieur à 450 € et inférieur à 900 €	Instruments dont le coût d'acquisition est égal ou supérieur à 900 €
60 €	90 €	120 €